

CAP CONSTRUCTEUR EN CANALISATIONS



Bédarieux (34)

63 route de Clermont l'Hérault
34600 Bédarieux

Mail : marie.ivinkas@ac-montpellier.fr
Tél : 04 67 95 59 72

La formation

Formation diplômante en alternance sur 2 ans.
1 semaine au CFA, 3 semaines en entreprise / mois.

Former les ouvriers qualifiés dans la construction de canalisations. Il est le professionnel de la pose de canalisations pour les collectivités ou les particuliers. Il installe toutes les canalisations permettant le transport et la distribution d'eau potable et de fluides de toute nature.

La formation en chiffres pour l'année 2020

99 %

de réussite sur l'année 2020

86 %

d'insertion professionnelle

Excellence TP

Labelisé CFA

54 %

de poursuite d'études

4 %

d'interruption en cours de formation

88 %

Taux de satisfaction des stagiaires

21

élèves par classe

4 %

de rupture des contrats

Objectifs

- ▶ Préparation (organisation du poste de travail, vérification du matériel ...).
- ▶ Réalisation, la mise en œuvre et la pose (signalisation temporaire, implantation, terrassements, blindages, réseaux secs, branchements d'adduction d'eau potable, assainissement).
- ▶ Contrôle (vérification de la conformité et à l'application de la réglementation).

Compétences

Le CAP aborde toutes les compétences professionnelles liées au métier de constructeur de canalisation depuis la préparation jusqu'à la réalisation des ouvrages.

Les compétences professionnelles du CAP Constructeur de canalisations des TP s'articulent autour de 3 blocs :

- ▶ La préparation (organisation du poste de travail, vérification du matériel ...).
- ▶ La réalisation, la mise en œuvre et la pose (signalisation temporaire, implantation, terrassements, blindages, réseaux secs, branchements d'adduction d'eau potable, assainissement).
- ▶ Le contrôle (vérification de la conformité et à l'application de la réglementation).

Aptitudes

À l'issue de la formation, l'alternant sera en capacité de :

- ▶ Poser les réseaux d'eau potable et d'assainissement et effectuer les opérations d'ouverture, de remblaiement et de réfection de chaussée en toute autonomie.
- ▶ Réaliser les réparations et les branchements sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement, installer et mettre en service les compteurs d'eau froide.
- ▶ Maintenir la qualité de l'eau sur les réseaux d'eau potable en désinfectant pendant et après les interventions.

Intégrer la formation



Prérequis

Pour l'apprentissage avoir entre 15 et 30 ans. Pas de prérequis de diplômes.
Possibilité de réaliser la formation en 1 an pour les candidats déjà titulaires d'au moins un CAP sous réserve d'un entretien.



Enseignement

Une équipe pédagogique qualifiée avec des enseignants de l'Education Nationale, des salles de cours équipées en matériel de visioconférence, ordinateurs et outils didactiques. Un plateau technique à l'abris du mauvais temps pour toutes les activités pratiques.



Durée

2 ans soit 840h de cours en centre de formation.
Le rythme : 1 semaine au CFA et 3 semaines en entreprise



Évaluation

Contrôle continu + CCF (Contrôle en Cours de Formation) + passage de l'examen en fin de formation.



Tarifs

Le prix de la prestation est relatif au montant de la prise en charge de l'OPCO de l'entreprise accueillante // Pour Contrat Pro 13€/H Net de taxe multiplié par le nombre d'heures de formations.



Délai d'accès

24H : L'IFTP est en mesure d'intégrer un alternant en cours de formation si son dossier le permet (Entrée et Sortie permanente).

Toutes nos formations sont accessibles au public en situation de handicap : examen des adaptations possibles (accueil, modalités de formation et de certification, modalités de compensation).

Contactez nous pour échanger sur les adaptations possibles :
▶ Référente handicap, Mme Marine MINARRO : cfatp@fntp.fr
▶ Référente mobilité : Mme CHASTAN

Après la formation



Équivalences

Titre professionnel «canalisateur».



Passerelles

CAP Constructeur de Routes, CAP Conducteur d'Engins de Travaux Publics et Carrières et CAP Conducteur routier de marchandises



Suite et débouchés

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 1 an avec une mention complémentaire (MC) ou en 2 ans en bac professionnel ou en brevet professionnel (BP).



Valider blocs de compétences

Pas de possibilité de valider par blocs de compétences.